## Swiss santé, la formule minimale - Garanties

Jusqu'à 65 ans (inclus), sans questionnaire de santé de 66 à 80 ans (inclus), avec questionnaire de santé

	LA FORMULE MINIMALE
HOSPITALISATION  • Frais de séjour  • Chirurgie  • Anesthésie  • Forfait hospitalier durée illimitée  • Transport du malade  • Hospitalisation à domicile	100 % 100 % 100 % frais réels 100 % 100 %
DENTAIRE  • Soins  • Prothèses  • Orthodontie	100 % 100 % 100 %
OPTIQUE  • Verres et montures + lentilles remboursées par la Sécurité Sociale	100 %
HONORAIRES  • Médecins, auxiliaires médicaux, laboratoires  • Actes de spécialité : ATM (actes techniques médicaux)  • Imagerie, radiologie, échographie	100 % 100 % 100 %
PHARMACIE  • Médicaments et homéopathie remboursés par la Sécurité Sociale	100 %
PRESTATIONS DIVERSES  • Cures thermales • Prothéses et Appareillage auditif, orthopédique • Maternité Actes d'obstétrique	100 % 100 % 100 %
SERVICES  • ASSISTANCE, y compris informations médico-sociales	OUI
<ul> <li>CARTE BLANCHE</li> <li>Tiers payant</li> <li>Accès à un réseau de professionnels de santé partenaires</li> <li>Bénéfice des actions de CARTE BLANCHE ASSO</li> </ul>	OUI OUI OUI

Les prestations sont exprimées en pourcentage des tarifs de convention et/ou base de remboursement, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

Seules les dépenses occasionnées en secteur conventionné et faisant l'objet d'un remboursement par la sécurité sociale sont couvertes.